

# M É M O

# O F F I

*Mars 2008, publié le 4 mars 2008*

## ***Sainte-Brigitte-de-Laval en mode réalisation !***

### ***Implantation de quatre nouveaux développements***

Le développement de Sainte-Brigitte-de-Laval, afin de susciter de nouveaux investissements et de répartir les nouvelles charges fiscales en lien avec les nouvelles obligations, est au cœur du travail du conseil municipal depuis quelques années déjà. Une planification minutieuse a été effectuée de pair avec l'administration municipale. Les résidants savent que Sainte-Brigitte-de-Laval est une municipalité magnifique qui a beaucoup à offrir. Les gens parlent en bien de Sainte-Brigitte-de-Laval, vantent ses magnifiques paysages, soulignent la qualité de vie offerte, recommandent à des proches, amis, membres de leur famille de s'y établir. Ainsi, notre réputation attire investisseurs et promoteurs.

*Volume 27  
Numéro 2*

- 2** Mot du maire
- 3** Mot du Directeur général
- 4** Conseil municipal
- 5** Loisirs
- 9** PGMR
- 11** Avis public
- 12** Divers

C'est avec un grand plaisir que je vous présente les nouveaux développements domiciliaires de la Municipalité. Depuis décembre dernier, pas moins de quatre nouveaux développements ou nouvelles phases ont été signés, avec un souci de respect des infrastructures actuelles. Vous verrez qu'une offre diversifiée est présente sur notre territoire. Ça bouge à Sainte-Brigitte-de-Laval !

#### **Développement Émeraude**

Situé dans le secteur de la rue du Calvaire et de la rue du Puits, quatre nouvelles rues verront le jour. Ce secteur portera le nom de pierres précieuses. Ainsi, les rues des Saphirs, des Topazes, des Rubis et des Opales verront le jour au cours des prochains mois. Deux phases non-desservies sont prévues pour un total de 44 terrains.

#### **Développement Domaine Sainte-Brigitte sur le golf S.A.**

À proximité de la rivière aux Pins (rue du Puits), des terrains desservis attendent les futurs résidants. Constructeur établi ou auto-construction, 120 terrains vous sont proposés dans cette première phase.

***Suite à la page 2...***



*Pierre Vallée, maire*

# MOT DU MAIRE

## Développement La Montagne des Eaux claires

Ce développement bien établi continu son expansion avec la signature d'une phase 2C. Ainsi, la rue de Lucerne est prolongée pour répondre à la demande avec 26 terrains desservis.

## Développement Domaine Bellevue

Nouvellement établi à l'automne 2007 avec une première phase par l'aménagement de la rue de La Triade, la phase 2A s'ouvre dans le prolongement de l'actuelle rue Bellevue. Unités de condos, maisons jumelées et unifamiliales, ce projet au pied de la croix lumineuse offre une belle variété pour un total de 59 unités.

Qu'est-ce qui fait que tous ces promoteurs s'intéressent à Sainte-Brigitte-de-Laval me demanderez-vous ? Les investissements effectués au cours des dernières années au niveau des infrastructures municipales, la mise en valeur de nos atouts ainsi que le professionnalisme de notre personnel provoquent ce « boum » immobilier. Les décisions prises au cours des dernières années portent fruit et concrétisent un travail de longue haleine.

Un des facteurs importants de cette réussite provient de notre présence assidue au Salon EXPOhabitat. Depuis huit années, la Municipalité tient un kiosque et offre une vitrine incomparable à ses promoteurs. L'édition 2008 nous a permis de faire connaître l'éventail de projets domiciliaires implantés à Sainte-Brigitte-de-Laval.

Un événement majeur s'en vient et sollicite votre participation. L'émission *La Petite Séduction* débarque les 11, 12 et 13 avril prochains. Il s'agit d'une occasion supplémentaire de démontrer combien nous sommes choyés, en tant que citoyen, de vivre ici. L'artiste à séduire est la comédienne Maxim Roy. Le Service des loisirs et une équipe de bénévoles travaillent à élaborer le scénario de cette séduction. Vous désirez participer à l'événement ? Contacter Sabrina Thomassin, coordonnatrice à la vie communautaire et culturelle au (418) 825-1378 poste 228.

Aussi, je vous invite à faire un tour sur notre site entièrement rénové afin de vous informer et vous charmer [au www.sbdl.net](http://www.sbdl.net). Notre directeur général et secrétaire-trésorier vous en fait la présentation à la suite de ce texte.



Pierre Vallée, maire

## MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

La Municipalité a mis en ligne son tout nouveau site Internet jeudi le 21 février dernier. Entièrement revu, il a été conçu afin de servir de véhicule d'informations. En prenant l'habitude de le visiter régulièrement, vous serez toujours informés des dernières nouvelles et des événements à venir.

Le nouveau site a été conçu pour être mis à jour sur une base quotidienne. De plus, autant le citoyen que le visiteur saura trouver réponse à sa question en quelques clics. De plus, sa signature visuelle claire, épurée et amplement imagée, permet de mettre en valeur les atouts de notre municipalité soit la nature, les grands espaces et la beauté des lieux. Résidents nouveaux ou bien établis, le coup d'œil vaut le détour. Il s'agit d'une magnifique porte d'entrée virtuelle.

### S'informer quotidiennement

La page d'accueil présente un encadré *Actualités*. Ainsi, en jetant un coup d'œil sur les titres qui s'y trouvent, vous serez à même de tout savoir ce qui se passe sur le territoire. Des travaux en cours, un événement à venir, cliquez sur le titre afin d'en savoir plus.

### Découvrir

Cette rubrique est une vitrine sur ce qu'offre

# MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Sainte-Brigitte-de-Laval. En plus de présenter la municipalité, de faire un survol de son histoire et de présenter le milieu de vie offert, le visiteur aura une meilleure connaissance de Sainte-Brigitte-de-Laval.

## Conseil municipal

Les membres du conseil municipal, les dates des sessions ordinaires, les règlements et procès-verbaux peuvent y être consultés. Nos armoiries et notre logo vous y sont aussi présentés.

## Services municipaux

Mieux comprendre les rôles et les responsabilités d'une municipalité, trouver les coordonnées des employés qui sauront vous guider et consulter divers documents d'accompagnements, c'est ce qui vous attends au détour de cette section forte remplie.

## Services en ligne

Vous êtes occupé et on le comprend ! C'est pourquoi Sainte-Brigitte-de-Laval a le souci constant de développer des outils souples, adaptés à la vraie vie. Actuellement, vous serez à même de consulter le rôle d'évaluation en ligne et de naviguer sur le site de géomatique. D'autres volets interactifs sont actuellement en développement afin de vous offrir plus de services dans le confort de votre foyer. En soirée, durant les congés et les fins de semaines, le bureau virtuel de la Municipalité vous sera accessible en temps réel. Nous développons ce site en pensant à vous, utilisateurs et surtout citoyens.

## Informations pratiques

Des informations sur les animaux, la bibliothèque ou les diverses collectes, nous vous avons simplifié la recherche en mettant à votre disposition divers liens vers des informations que vous voudrez sûrement consulter pour trouver réponses à vos questions.

## Activités et attraits

Une fin de semaine à planifier, l'envie de profiter

des grands espaces ou tout simplement, le désir de participer à la vie communautaire ? Pas besoin d'aller bien loin pour être comblé. Sainte-Brigitte-de-Laval vous dévoile ses atouts. Que ce soit pour participer aux loisirs municipaux, joindre un organisme ou pratiquer une activité sportive, naviguer à travers les possibilités qui vous sont dévoilées.

Vous offrir une vitrine sur votre milieu de vie, c'est l'objectif de ce nouveau site. Bien entendu, il sera bonifié au fil des mois à venir. Plusieurs guides, documents et compléments d'informations seront ajoutés. Des photos s'ajouteront, présentant divers aspects de notre vie municipale.

Afin de vous supporter dans votre navigation, une option de recherche peut être utilisée.

Des suggestions ou des commentaires, nous vous invitons à nous en faire part au (418) 825-1378 poste 227 ou à [abeaulieu@sbd.net](mailto:abeaulieu@sbd.net).

Faites de [www.sbd.net](http://www.sbd.net) votre page d'accueil et prenez plaisir à fureter sur ce site tout neuf, en pleine évolution.

**Gaétan Bussiès**  
**Directeur général et secrétaire-trésorier**

# CONSEIL MUNICIPAL

## SESSIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Les prochaines sessions ordinaires du conseil municipal auront lieu à 20 h, au Centre communautaire et culturel Le Trivent, les lundis 10 mars et 14 avril 2008.

Voici un résumé des principales résolutions adoptées par le conseil municipal lors des dernières sessions. Le livre des procès-verbaux des sessions du conseil peut être consulté à la mairie, au 414, avenue Sainte-Brigitte, durant les heures normales de bureau.

### **Session ordinaire du 11 février 2008**

#### **Acceptation de la liste des immeubles à vendre pour non-paiement de taxes et nomination des représentants autorisés à enchérir au nom de la Municipalité**

Le directeur général et secrétaire-trésorier a déposé la liste des immeubles à être vendus pour non-paiement de taxes.

#### **Avis de motion – Règlement décrétant l’application des chapitres III et IV du titre I de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (L.R.Q., c. E-2.2)**

En vue des élections 2009, la Municipalité de Sainte-Brigitte-de-Laval doit adopter un règlement sur la délimitation des districts électoraux pour la fin mai 2008.

#### **Avis de motion – Règlement modifiant le règlement n° 458-04 « Règlement relatif à la gestion des règlements d’urbanisme »**

#### **Désignation d’une nouvelle rue – chemin menant aux étangs aérés de la Municipalité**

Considérant que la phase 2 du développement

Émeraude sera accessible via le chemin menant aux étangs aérés de la Municipalité, le conseil municipal statue qu’une partie de ce chemin deviendra une rue municipale publique et portera le nom de rue des Émeraudes.

#### **Désignation d’un lieu additionnel pour les séances de cour municipale**

Les municipalités et villes membres de la Municipalité régionale de comté de La Jacques-Cartier font maintenant partie de la cour municipale de la ville de Saint-Raymond. Aussi, dans le souci de bien servir les citoyens et d’offrir une cour municipale plus accessible, celle-ci pourra également siéger au 46, chemin du Village, au Lac-Beauport.

#### **Adoption du règlement n° 548-08 – Règlement régissant les matières résiduelles**

Dans le dessein d’atteindre les objectifs fixés par le Plan de gestion des matières résiduelles de La Communauté métropolitaine de Québec et en regard des changements apportés dans les collectes au 1<sup>er</sup> janvier 2008, la Municipalité a adopté un règlement régissant les matières résiduelles.

Important : À compter du 1<sup>er</sup> juillet 2008, le bac roulant 240 ou 360 litres sera obligatoire pour la collecte des ordures ménagères.

#### **Adoption du règlement n° 549-08 – Règlement décrétant des travaux de mise aux normes et la municipalisation de la rue du Faucon et autorisant une dépense et un emprunt n’excédant pas 42 000 \$, remboursable sur une période de 25 ans**

Des propriétaires d’immeubles de la rue du Faucon ont formulé à la Municipalité une demande de municipalisation de la dite rue. Ainsi, la Municipalité a adopté un règlement qui a été soumis aux personnes habiles à voter du secteur. Ceux-ci ont approuvé le règlement.

#### **Adoption des projets de règlement n° 552-08 « Règlement de concordance amendant le règlement**

## **de lotissement n° 456-04 », n° 553-08 « Règlement de concordance amendant le règlement de zonage n° 455-04 » et fixation de la date d'assemblée publique**

Une assemblée de consultation publique sera tenue le lundi 14 avril, à 18 h 30, au Centre communautaire et culturel Le Trivent sur ces deux projets de règlements. Pour plus de détails, voir l'avis public en page 11.

Il sera présenté à une session ultérieure un règlement de concordance amendant le règlement de lotissement n° 456-04 ainsi qu'un règlement de concordance amendant le règlement de zonage n° 455-04.

## **Octroi de contrat à BPR – Modifications au système de traitement des eaux usées**

Un contrat 13 250,00 \$, avant taxes, a été octroyé à la firme d'ingénieurs BPR afin de présenter une demande de certificat d'autorisation au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Brigitte-de-Laval pour le projet de modification du système de traitement des eaux usées, d'effectuer une étude préliminaire et des relevés ainsi qu'une mise en plans.

## **RETOUR SUR LE FESTIVAL DES NEIGES -ATTACHE TA TUQUE !**

Le 7<sup>e</sup> Festival des Neiges s'est déroulé en beauté et peut être couronné de succès ! Merci aux citoyens, petits et grands, qui sont venus partager, le temps d'une fin de semaine, les plaisirs de l'hiver! Des félicitations également à nos ducs et duchesses qui ont créé les plus belles tuques pour l'occasion et qui ont été de bonne compagnie. Nos duchesses 2008 furent : Myranda Beaudoin, Anabelle Beaudoin, Mégane Côté, ainsi qu'Éloïse Lagüe, la reine du Festival. Nos ducs, quant à eux, furent : Jérémie Harvey, Keven Lachance, Justin Lagüe, ainsi que

Louis-Philippe Harvey, le roi du Festival. Pour ce qui est des participants au concours de sculptures, les prix ont été distribués ainsi : en quatrième place, la famille d'Isabelle Gosselin avec «l'Ourson des sucres». En troisième place, l'équipe de la Maison des Jeunes et du Confirm'expo avec «l'Hiver aux anges». En deuxième position, l'équipe d'Isabelle Ouellet avec «La tortue des neiges». La première position, quant à elle, revient à l'équipe de Nathalie Bouchard avec l'œuvre «Un clin d'œil à nos soldats». Merci aux participants de la parade, notamment aux créateurs de chars allégoriques ! Merci également aux organismes qui ont su créer des activités amusantes et motivantes, de même qu'à nos précieux commanditaires... À l'an prochain !

## **VOUS AVEZ DES JOUETS À DONNER?**

Nous possédons tous à la maison des jeux de toutes sortes, pour tous les âges et tous les goûts, qui ne sont plus utilisés, mais qui sont encore complets et en bon état. La Municipalité, en collaboration avec des citoyens, fait donc un appel à toute la population afin de récolter ces jouets... En effet, pour mettre sur pied notre projet de joujouthèque, il est essentiel que nous ayons notre matière première, les jouets! Un peu comme on emprunte des livres dans une bibliothèque, une joujouthèque est un endroit où l'on peut emprunter des jeux de société ou des jouets. Nous comptons donc sur vos dons de jouets afin de mettre sur pied cet espace tout spécial pour les jeunes familles Lavalloises. Vous pouvez déposer vos dons à la mairie, ou encore à la bibliothèque pendant les heures d'ouverture. Pour information, contacter le (418) 825-2515.

# LOISIRS

## FORMATION DE COMITÉS

Le Service des loisirs est à la recherche de bénévoles pour former différents comités. Si vous désirez vous impliquer, ne serait-ce qu'une seule fois dans l'année, nous serions bien heureux de vous connaître. Pour qu'un Service des loisirs fonctionne bien dans la communauté, il faut que des gens du milieu s'impliquent dans les diverses activités proposées. Nous sommes en train de mettre sur pied divers comités pour différents projets. Nous avons besoin de votre implication. N'hésitez pas à communiquer avec Sabrina Thomassin au (418) 825-1378, poste 228 pour nous faire part de votre volonté à vous impliquer au sein de la vie communautaire et culturelle de votre milieu. Merci à tous !

## DONNER DES COURS, ÇA VOUS DIRAIT ?

Tous les ans et à chaque saison, le Service des loisirs vous propose différentes activités. Il s'agit de la fameuse programmation d'automne, d'hiver et de printemps. Certaines personnes ont les connaissances et la possibilité de donner des cours, ou encore des idées d'activités à proposer. Sachez que nous avons besoin de vos idées, de vos talents, mais aussi de vos propositions et commentaires, afin de bâtir des programmations de loisirs à votre image. N'hésitez pas à nous contacter ou à venir nous rencontrer... Sachez qu'il y a encore de la place pour de nouveaux cours à la programmation du printemps ! Contactez-nous au (418) 825-2515.

## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

### Heures d'ouverture

Lundi : 19 h à 21 h  
Mercredi : 19 h à 21 h  
Vendredi : 13 h à 15 h  
Samedi : 10 h à 12 h

### Heure du conte

Pour le mois de mars, le conte «*Quand mes parents ont oublié d'être amis*» sera présenté aux enfants. La date et l'heure reste à confirmer. Veuillez vous informer auprès de la bibliothèque municipal au (418) 666-4666 poste 1200 ou au [www.sbdl.net](http://www.sbdl.net) dans la section «Attraites» sous l'onglet «Loisirs».

## LA PETITE SÉDUCTION DE MAXIM ROY À SAINTE-BRIGITTE-DE-LAVAL LES 11, 12 ET 13 AVRIL 2008

### Quoi ?

**Émission la petite séduction diffusée à Radio-Canada**

L'émission La Petite Séduction est diffusée sur les ondes de Radio-Canada (SRC) en période estivale. Le but de l'émission est de faire découvrir au Canada tout entier les charmes d'un coin de pays... Et le 14 mai 2008, sera diffusée l'émission qui fera découvrir NOTRE Sainte-Brigitte-de-Laval à tout le Canada !

L'animateur de cette émission de télévision est nul autre que Dany Turcotte, qui est également le fou du roi dans l'émission *Tout le monde en parle* et qui a également formé le duo humoristique Lévesque et Turcotte, ainsi que le fameux personnage de Dany Vervaine. C'est donc Dany Turcotte qui viendra nous visiter en compagnie d'une invitée spéciale... Dans notre cas, il s'agit de Maxim Roy (voir descriptif à la section Qui ?). Ce que les gens de la SRC attendent

de nous, Lavallois, c'est que nous nous mobilisons afin de faire de ce passage un événement inoubliable autant pour les citoyens que pour les artistes. Il faut donc voir les villageois déployer toute leur créativité et mettre en branle d'incroyables stratégies afin de charmer l'invitée (Maxim Roy). Rien ne doit être négligé et tout converge vers le même but : réussir la séduction.

En participant au scénario et aux journées de tournage, prévues les 11, 12 et 13 avril prochain, vous serez les témoins privilégiés d'une rencontre exceptionnelle avec cette artiste québécoise qu'est Maxim Roy.

Au-delà des attraits touristiques, l'émission *La Petite Séduction* existe pour montrer le cœur immense de ces gens qui font la richesse et la beauté des petites villes et villages, tels Sainte-Brigitte-de-Laval.

[www.radio-canada.ca/television/la\\_petite\\_seduction/emission/index.asp](http://www.radio-canada.ca/television/la_petite_seduction/emission/index.asp)

## Qui ?

### L'actrice québécoise Maxim Roy

Maxim Roy est une jeune actrice du Québec. Elle vient plus précisément de la région de Rigaud et a été élevée sur une ferme. Il s'agit bel et bien de la petite sœur de Gildor Roy (chanteur et animateur de l'émission *Caféine*). Elle est la porte-parole de Toyota (les fameuses étiquettes rouges), et elle a également incarné le rôle de l'entraîneuse-adjointe de l'équipe du National dans la série *Lance et Compte - La nouvelle génération et La reconquête*.

C'est Maxim Roy notre invitée spéciale et c'est elle que nous devons charmer les 11, 12 et 13 avril prochain. Sachez qu'elle a elle-même choisi de venir chez nous alors qu'elle avait le choix d'aller visiter d'autres villages du Québec... [www.maximroy.com](http://www.maximroy.com)

## Quand ?

**11, 12 et 13 avril prochain (vendredi, samedi, dimanche)**

C'est en octobre dernier que nous avons déposé la candidature de Sainte-Brigitte-de-Laval pour devenir l'hôte d'une petite séduction à l'équipe de Radio-Canada. Malgré nos bons conseils d'effectuer un tournage après la mi-mai, vu la fonte de neige souvent tardive chez nous, l'équipe de Radio-Canada a pris la décision de faire le tournage à la mi-avril, soit les 11, 12 et 13 avril prochain... Ils ont des échéanciers stricts à respecter et il fallait prendre le train pendant qu'il passait ou sinon mettre une croix sur une aussi belle aventure ! Voilà pourquoi nous avons accepté de faire le sacrifice, mais avec votre participation et toute l'imagination possible, nous saurons passer par-dessus cette contrainte de température ! Beau temps, mauvais temps, nous saurons procéder à l'opération charme !

## Où ?

### Sur divers sites à Sainte-Brigitte-de-Laval

10 blocs de tournage de 45 minutes chacun seront tournés au cours de la fin de semaine des 11, 12 et 13 avril prochain. À chacun de ces blocs de tournage, nous aurons besoin de figurants, donc de la participation du plus grand nombre de citoyens possible, afin que Maxim Roy sache et sente que nous sommes fiers de l'accueillir chez nous. N'oubliez pas que l'émission *La Petite Séduction* sera diffusée à travers toutes les villes du Canada et que cette occasion de passer à la télévision nationale ne se présente pas plusieurs fois dans une vie !

## Comment ?

**1 comité organisateur - 1 scénario - 3906 citoyens - 10 blocs de 45 minutes de tournage selon les goûts de Maxim**

Un comité de citoyens a été mis sur place afin de mettre sur pied différentes idées et activités afin de séduire Maxim Roy les 11, 12 et 13 avril prochain. Le scénario auquel vous participerez a été pensé en fonction des intérêts et des goûts de Maxim Roy, mais également en fonction du caractère des Lavallois et de Sainte-Brigitte-de-Laval dans son ensemble. Les personnes faisant partie de ce comité sont les suivantes : Lilianne Lacroix, Francine Thomassin,

# LOISIRS

Nathalie Moffet, Joey Thomassin, Mathieu Turcotte, Michaël Vallée et Sylvain Duguay. La personne-ressource du projet à la Municipalité est Sabrina Thomassin. Ce comité intergénérationnel de citoyens a été créé afin de représenter le mieux possible les divers intérêts des Lavallois. Tous travaillent donc à créer un scénario qui permettra de séduire l'artiste notamment par les charmes de notre région, mais également par les charmes des Lavallois. Vous serez donc interpellés en tant que citoyen à venir vous amuser tout au long de cette fin de semaine en participant aux divers blocs de tournage... pensons notamment à l'arrivée de l'artiste, à la grande surprise, ainsi qu'à la fête finale. Un dépliant plus détaillé vous sera fourni au cours des prochaines semaines. Les détails des activités qui forgeront ces blocs de tournage vous seront alors décrits et vous saurez à quelles activités vous pourrez participer... surveillez donc vos boîtes aux lettres ! Les personnes qui nous ont posé leur candidature pour la banque de talents seront contactées plus personnellement au cours des prochaines semaines. N'hésitez pas à parler de ce tournage à vos parents et amis, même s'ils ne résident pas à Sainte-Brigitte-de-Laval, et à les inviter à se joindre à nous pour cette petite séduction de Maxim Roy ! Il s'agira de tout un événement !

Pour plus d'informations, contacter Sabrina Thomassin au (418) 825-1378 poste 228 ou à [sthomassin@sbdl.net](mailto:sthomassin@sbdl.net).

## LOCATION DE LOCAUX DU TEMPS DES FÊTES 2008

Nous sommes déjà à penser aux locations des locaux du temps des fêtes de l'année prochaine. Il est à noter que jusqu'au 31 mars prochain, le Service des loisirs recueillera le nom d'un représentant par famille intéressée à réserver l'un des locaux (Centre communautaire et culturel Le Trivent ou sous-sol de l'église) pendant la période des fêtes 2008. Au début du mois d'avril, parmi toutes les familles inscrites dans la liste, le Service des loisirs procédera à un

tirage au sort afin de déterminer l'attribution des locaux.

La procédure à suivre par les représentants des familles sélectionnées au tirage au sort :

- 1) Rencontrer le Service des loisirs afin de signer un contrat de location ;
- 2) Au moment de la signature du contrat, remettre un premier versement de 25 % du montant total, non-remboursable en toutes circonstances, la balance du paiement par chèque postdaté du jour de l'évènement, ainsi qu'un dépôt de sécurité non-encaissable ;
- 3) Le dossier de la location doit être réglé dans les 30 jours suivant le tirage au sort, sans quoi, nous allouons le local à la seconde famille choisie par le tirage.

Si vous désirez inscrire le nom de votre famille à la liste des réservations, prenez soin d'indiquer la journée, les heures, le local désiré et vos coordonnées, en communiquant au (418) 825-2515.

## LIGUE DE BASEBALL BOISCHÂTEL/CÔTE-DE-BEAUPRÉ

### Inscriptions

Accueillant tous les joueurs de baseball de la MRC de la Côte-de-Beaupré et de Sainte-Brigitte-de-Laval, cette ligue débutera ses activités à la mi-mai, pour se terminer à la mi-août. Les joueurs de baseball pouvant s'intégrer dans les catégories de Novice (4 ans et +) à Midget (17 ans max.) peuvent donc s'inscrire aux activités.

Pour tous les joueurs qui désirent joindre cette ligue, une soirée d'inscription aura lieu au Centre communautaire et culturel Le Trivent le mercredi 12 mars de 19 h à 20 h 30.

Pour plus d'informations, communiquer au (418) 825-2515.

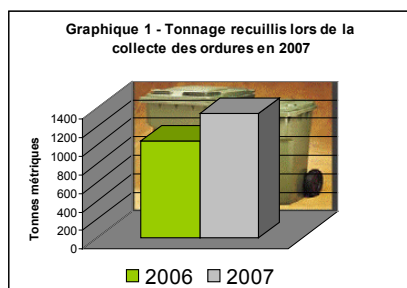
## LE PORTRAIT DE LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES POUR SAINTE-BRIGITTE-DE LAVAL EN 2007

Le bilan 2007 dresse le portrait de la gestion des matières résiduelles pour la Municipalité de Sainte-Brigitte-de-Laval. Les résultats recueillis sont basés sur les différentes collectes faites sur le territoire de notre municipalité lors de la dernière année. Ce bilan permet également de vérifier l'évolution de la performance relativement aux objectifs de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008. Globalement, il s'agit de mettre en valeur 60 % des matières résiduelles domestiques sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Québec Rive-Nord dont nous faisons partie. En 2002, ce taux se situait à 24 %. Pour atteindre un tel objectif, chacun doit faire sa part. Il suffit d'un peu de volonté et le tour est joué !

Ainsi les résultats seront comparés avec l'année 2006 pour que l'on puisse suivre l'évolution dont il est question. Voici donc les résultats pour l'année 2007.

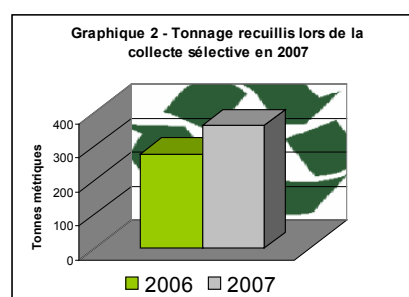
**Tableau 1- Quantité en tonnes métriques des ordures (résidentielles et commerciales) amassées en 2007**

Ordures	2006	2007	Écart
tonnes métriques	1039.71	1343.16	29.18 %



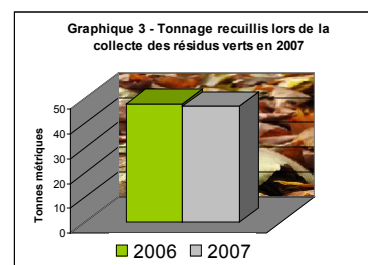
**Tableau 2-Quantité en tonnes métriques des matières recyclables (résidentielles et commerciales) amassées en 2007**

Recyclage	2006	2007	Écart
tonnes métriques	277.65	361.24	30.11 %



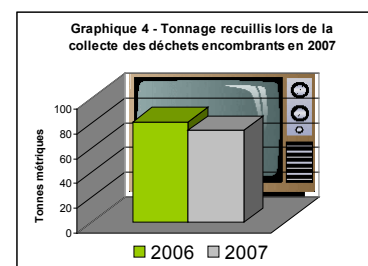
**Tableau 3-Quantité en tonnes métriques des résidus verts amassés en 2007**

Résidus vert	2006	2007	Écart
tonnes métriques	47.83	46.81	-2.13 %



**Tableau 4-Quantité en tonnes métriques des déchets encombrants amassés en 2007**

Encombrants	2006	2007	Écart
tonnes métriques	80.96	73.91	-8.70 %



## INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS

### Les ordures versus le recyclage

D'abord, on peut facilement remarquer une hausse de 29 % de la quantité d'ordures produites par rapport à 2006. Cependant, la récupération a aussi augmenté, ce qui veut dire que ces hausses conjointes sont attribuées à l'émergence de notre Municipalité. C'est-à-dire, que cette hausse s'explique par l'arrivée de nouveaux résidents sur notre territoire. Toutefois, si le tonnage des matières récupérées n'aurait pas augmenté conjointement avec celle des ordures, nous aurions de sérieuses questions à se poser. Ensuite, nous voyons aussi qu'il y a une volonté de la part de la population, mais il faut d'avantage creuser l'écart entre la production de déchets et la récupération des matières recyclables. L'écart n'est pas suffisant en considérant que tous les résidents ont maintenant, à leur disposition, un bac de récupération de 360 litres ou ont accès à un conteneur pouvant recueillir les matières recyclables. Enfin, pour 2008, on devrait noter une baisse considérable des ordures produites étant donné que la cueillette se fait maintenant aux deux semaines pour la saison hivernale. Le tout dans le but d'inciter les gens à recycler davantage.

### Résidus verts

On peut remarquer que la tendance se maintient pour 2007 par rapport à 2006 concernant la production des résidus verts. Cependant, le tonnage collecté est trop élevé considérant que ces matières sont récupérables à la source c'est-à-dire soit dans votre cour ou dans votre jardin. Que ce soit par l'herbicyclage ou par le compostage domestique, ces matières peuvent être revalorisées par chaque citoyen et ce, à moindre coût. Pour 2008, la quantité recueillie devrait aussi diminuer, car nous passons d'une collecte par semaine à une par mois. À cet effet, pour cette année, nous allons faire davantage de promotion sur l'herbicyclage et le compostage domestique pour éviter que les résidus verts se

retrouvent dans le bac roulant à ordures.

### Déchets encombrants

On peut encore une fois remarquer que la tendance se maintient pour 2007 par rapport à 2006 concernant la production d'encombrants. Le fait est que nous n'avons pas encore de point de service ou d'écocentre pour recueillir ce type de déchets. Cependant, certains encombrants peuvent éviter le chemin du dépotoir ou du site d'enfouissement. Par exemple, les ordinateurs et certains meubles peuvent être récupérés par la société Saint-Vincent-de-Paul ou par d'autres organismes comme les ressourceries.

Nous vous invitons à consulter le site [www.pgmr.info](http://www.pgmr.info) pour de plus amples informations.

### Conclusion

Il faut voir le présent bilan comme une motivation et non comme une déception. Pour notre part, nous essayons de mettre des outils en place pour parvenir à nos objectifs. L'année 2008 sera et devra être une année marquée par des changements au niveau des habitudes de chacun de vous. Le but étant de réduire considérablement la production de déchets et d'augmenter la récupération, le réemploi et la revalorisation. Dès cette année, il y aura une campagne de sensibilisation via des affiches thématiques. Ces dernières seront installées à des points stratégiques sur le territoire de la Municipalité.

Pour toutes informations relatives à ce bilan, veuillez contacter Michael Boutin, inspecteur en bâtiment et en environnement, au 825-1378 poste 249 ou à [mboutin@sbdj.net](mailto:mboutin@sbdj.net).

# AVIS PUBLIC

## AVIS DE PROMULGATION RÈGLEMENT N° 545-07

À tous les contribuables de la Municipalité de Sainte-Brigitte-de-Laval, avis est par la présente donné par le directeur général et secrétaire-trésorier :

**Que** le conseil municipal a adopté lors de la session régulière tenue en date du 12 novembre 2007, le règlement portant le n° 545-07 ayant pour titre :

### RÈGLEMENT AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 455-04

**Que** ledit règlement peut être consulté au bureau de la Municipalité au 414, avenue Sainte-Brigitte, durant les heures de bureau, soient du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30 et le vendredi de 8 h à 13 h ;

**Que** le premier projet de règlement numéro 545-07 a été adopté le 9 octobre 2007 ;

**Qu'**une consultation publique a eue lieu le 12 novembre 2007 conformément aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme ;

**Que** le second projet de règlement numéro 545-07 a été adopté le 12 novembre 2007 ;

**Que** le second projet de règlement numéro 545-07 a été approuvé par les personnes habiles à voter le 28 novembre 2007 conformément aux dispositions de la Loi ;

**Que** le présent règlement est entré en vigueur le 16 janvier 2008 suivant la délivrance du certificat de conformité par la MRC de La Jacques-Cartier.

**DONNÉ** à Sainte-Brigitte-de-Laval, ce 27 février 2008

**Gaétan Bussières**  
Le directeur général et secrétaire-trésorier

## PROVINCE DE QUÉBEC

### MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGITTE-DE-LAVAL

#### AVIS PUBLIC

#### ASSEMBLÉE PUBLIQUE AUX FINS DE CONSULTATION

#### Règlements de concordance modifiant les règlements de lotissement et de zonage

Aux personnes intéressées par des projets de règlement de concordance modifiant les règlements de lotissement et de zonage

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné :

**Que** le conseil municipal de Sainte-Brigitte-de-Laval a adopté le **11 février 2008**, par résolution, les projets de règlement de concordance numéros **552-08** et **553-08** intitulés : « Projets de règlement de concordance modifiant les règlements de lotissement numéro 456-04 et de zonage numéro 455-04 » uniquement pour tenir compte de l'entrée en vigueur de la modification du règlement numéro 01-2007 modifiant le schéma d'aménagement révisée numéro 02-2004 de la MRC de la Jacques-Cartier le 4 juillet 2007 ;

**Qu'**une assemblée publique de consultation aura lieu le **14 avril 2008 à 18 h 30 au Centre communautaire et culturel Le Trivent situé au 3, rue du Couvent**, à Sainte-Brigitte-de-Laval en conformité avec les dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme ;

**Que** les projets de règlement de concordance ne contiennent pas de disposition propre à des règlements susceptibles d'approbation référendaire ;

# DIVERS

**Qu'**au cours de cette assemblée publique, la personne responsable de l'assemblée expliquera les projets de règlement de concordance ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet ;

**Que** ces projets de règlement de concordance sont disponibles pour consultation au bureau de la municipalité située au 414, avenue Ste-Brigitte, durant les heures de bureau, soient de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30 du lundi au jeudi et le vendredi de 8 h à 13 h.

**DONNÉ** à Sainte-Brigitte-de-Laval, ce 27<sup>e</sup> jour du mois de février 2008.

**Gaétan Bussières**

**Le directeur général et secrétaire-trésorier**

## LICENCE DE CHIEN

L'acquisition d'une licence pour la possession d'un chien est imposée à tous les propriétaires de chiens situés sur le territoire de la municipalité (règlement numéro 405-00) au coût de 25,00 \$ la licence.

Une facture vous sera envoyée dans quelques semaines pour l'émission de votre ou de vos licences pour 2008. Après réception de votre paiement nous vous ferons parvenir votre ou vos médailles par la poste. Veuillez noter que la licence est valide pour une période de deux ans, mais que le coût de celle-ci reste annuel.

Si votre chien n'est pas enregistré auprès de la Municipalité, veuillez remplir le formulaire disponible à la Mairie ou sur le site Internet de la Municipalité au [www.sbdl.net](http://www.sbdl.net) dans la section «Services municipaux» sous l'onglet «Trésorerie» et nous le retourner accompagné de votre paiement de 25,00 \$ au 414, avenue Sainte-Brigitte, Sainte-Brigitte-de-Laval, Québec, G0A 3K0.

## EXPO-HABITAT 2008 UN SUCCÈS FULGURANT !

Cette 8<sup>e</sup> année de présence de la Municipalité au salon EXPOhabitat a été des plus occupées. Effectivement, l'éventail de projets domiciliaires offerts jumelés à l'attrait qu'exerce Sainte-Brigitte-de-Laval a attiré beaucoup de visiteurs dans le très vaste kiosque. Des membres du personnel, des élus municipaux ainsi que des promoteurs ont été présents durant les cinq jours d'ouverture pour rencontrer les futurs citoyens.

Ainsi, la Municipalité fait un pas de plus vers son objectif de développement durable et harmonieux en incitant d'autres gens à se joindre à notre communauté. D'année en année, nous sommes à même de constater que les gens connaissent non seulement notre beau coin de pays, mais que ceux-ci présentent un intérêt de plus en plus marqué par notre environnement nature. Au fil des rencontres, nous avons été à même de constater que Sainte-Brigitte-de-Laval intéresse une clientèle de plus en plus vaste. La vitrine qu'offre ce salon nous a également donné l'occasion de rencontrer et d'échanger avec des citoyens de la municipalité, ce qui est toujours un plaisir.

## INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

### Heures d'ouverture

Lundi au jeudi : 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30  
Vendredi : 8 h à 13 h

Pour nous joindre, communiquer au (418) 825-2515 ou nous écrire à [mairie@sbdl.net](mailto:mairie@sbdl.net).

Pour obtenir des informations supplémentaires ou pour connaître les coordonnées des divers services, visiter le [www.sbdl.net](http://www.sbdl.net).